



Flash cultures n°15 - Mardi 11 Mai 2021

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Photo 1 : Effet à 14h00 de la pluie tombée le lundi 10 mai à la Loye.

La météo a ralenti l'évolution des stades du blé. Beaucoup de parcelles de blé n'avaient pas la dernière feuille complètement déployée ou étalée samedi 8 mai, dernier jour de beau temps avec de bonnes conditions de traitement. Les tours de plaine effectués avec les adhérents du GVA de Chemin-Dole jeudi ou vendredi dernier étaient riches d'enseignements.

La septoriose était absente des F3 et F4 définitives pour les blés dont la F1 n'était pas encore totalement déployée contrairement aux blés plus précoces (gonflement). De quoi se rassurer sur le fait de pouvoir attendre sans prendre de risques inconsidérés.

Certains ont tout de même préféré traiter samedi plutôt que d'attendre cette semaine. Il faudra donc renouveler la protection fongicide pour ces parcelles afin que la dernière feuille soit totalement protégée.

Domage, cela ne va pas dans le sens de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et encore moins du ralentissement de l'évolution des souches les plus résistantes à la septoriose. Mais il est vrai aussi que le cours des blés est en hausse depuis un certain temps, ce qui devrait permettre de valoriser une dépense fongicide plus élevée. Et qu'il faut prendre en considération également l'organisation du travail, la portance des parcelles mais aussi le stress dû à la prise de risque.

COLZA

* Stade :

Stade majoritaire : G3 (10 premières siliques > à 4 cm) à G4 (10 premières siliques bosselées et présence de fleurs). La plupart des parcelles sont encore « jaunes » ce qui laisse espérer encore un certain nombre de siliques supplémentaires.



Photo 2 : malgré la pluie encore pas mal de fleurs ...et de coccinelles

BLE D'HIVER

* Stade :

Dernière feuille pointante à éclatement de la gaine. Les parcelles les plus précoces vont épier d'ici la fin de la semaine.

* Maladies :

Rien de mieux que l'observation au champ pour une prise de décision.

Septoriose :

Voir tableau 1. Peu d'évolution malgré la pluie.

Trois types de situations :

⇒ **Cas 1 fortement majoritaire : dernière feuille déployée, début gonflement.** Généralement la septoriose est absente des 3 dernières feuilles, le seuil d'intervention n'est donc toujours pas atteint. **Si vous n'avez pas fait de protection fongicide à ce jour, intervenez dès que les conditions le permettent si possible cette semaine. Voir tableau 2.**

⇒ **Cas 2 :** Pour les parcelles les plus précoces (gaine éclatée) qui sont proches de l'épiaison, la septoriose se situe sur la troisième feuille, le seuil d'intervention est atteint. Ces parcelles ont été protégées la semaine dernière pour ceux qui visaient un traitement à DFE.

⇒ **Cas 3 :** Pour les parcelles les plus tardives, c'est -à-dire que la dernière feuille est actuellement pointante ou enroulée, attendre qu'elle soit complètement déployée pour réaliser le premier et peut-être dernier traitement fongicide. Voir BSV de cette semaine.

Remarque : On a pu s'apercevoir que dans des mélanges variétaux avec des variétés de précocités différentes, la ou les variétés les plus tardives étaient seulement au stade dernière feuille pointante alors que les plus précoces étaient au stade gonflement.

Au final, ces situations pourraient engendrer un traitement de plus que des situations avec une seule variété soit le contraire de l'objectif recherché.

Tableau 1 : Pourcentage de feuilles présentant de la septoriose

Date de semis	Stade	Variété	F1	F2	F3	F4
9/10	Gaine éclatée	Filon	0	0	50	100
13/10	Gonflement	Laurier	0	0	0	
17/10	Gonflement	LG Armstrong	0	0	0	
18/10	Gonflement	Macaron	0	0	10	
20/10	Gonflement	Nemo	0	0	0	
17/10	Gonflement	Unik	0	0	0	85
17/10	Gonflement 50%	LG Absalon	0	0	0	35

Rouilles brune et jaune :

Non observées à ce jour dans le réseau de parcelle jurassien. En présence de variétés sensibles à l'une ou l'autre ou les deux, vérifiez bien que votre traitement fongicide DFE ait bien une bonne efficacité sur ces deux maladies. Voir tableau 2.

Tableau 2 : Exemple de produits fongicides ou association (source Arvalis) préconisé au stade DFE.

Situation	Faible nuisibilité/ Variété peu sensible	Nuisibilité moyenne/ Variété moyennement sensible	Nuisibilité élevée/ Variété sensible
Produits association ou			
Variété non sensible rouille brune et rouille jaune (LG ABSALON, LG ARM-STRONG, CHEVIGNON, RUBISKO, ...)			
Revistar XI	0,7	0,75	0,9
Librax	0,9	1	1,2
Kardix/Macfare	0,8	0,9	1
Elatus Era	0,65	0,7	0,8
Elatus Plus + Questar	0,5+1	0,5+0,5	0,6+1,2
Dépense en €/ha	40	45	50
Variété sensible rouille brune et rouille jaune (UNIK, NEMO, APACHE, ORE-GRAIN, COMPLICE, IONESCO...)			
Revistar XI + Comet	0,7 + 0,3	0,75 + 0,38	0,8+0,4
Librax + Comet	0,9 + 0,3	1 + 0,33	1 + 0,33
Kardix/Macfare+ Twist 500 SC	0,8 + 0,24	0,9 + 0,27	1 + 0,3
Elatus Era	0,7	0,75	0,8
Elatus Plus + Arioste 90	0,5+ 0,5	0,7+0,7	0,7+0,7
Dépense en €/ha	45-50	50-55	55-60

ORGE D'HIVER

* **Stade** : Épiaison.

* **Maladies** :

bien que l'orge d'hiver ait épié, les trois dernières feuilles sont pour la plupart indemnes de maladies dans les TNT. Voir tableau 3

Tableau 3 : Pourcentage de feuilles présentant de la rhynchosporiose dans les TNT

Feuille du moment ou définitive	KWS Cassia				KWS Faro				Coccinel			
	19 av	26 av	3 mai	10 mai	19 av	26 av	3 mai	10 mai	19 av	26 av	3 mai	10 mai
F1	0	0	0	<u>0</u>	0	0	0	<u>0</u>	0	0	0	<u>0</u>
F2	0	0	0	<u>0</u>	0	0	0	<u>0</u>	10	0	10	<u>10</u>
F3	0	0	0	<u>0</u>	40	5	0	<u>0</u>	100	10	20	<u>60</u>



Photo 3 : tige blanchâtre = dégât de gel à Saint-Loup en plein champ sur orge de printemps semée très tôt à l'automne. Par contre, aucun dégât sur la culture à l'abri de la haie d'arbres.

TOURNESOL

* **Stade** :

De levée à deux paires de feuilles selon date de semis.

* **Pucerons** :

Des ailés sont observés ce lundi dans deux parcelles sur 4. Seulement 10 % des pieds sont porteurs d'un puceron. Pas d'inquiétude, il faut suivre l'évolution et penser à observer la faune auxiliaire notamment les larves de coccinelles.

* **Limaces** :

A surveiller en raison du retour des pluies. De faibles dégâts sont signalés dans quelques parcelles.

MAÏS

* **Stade** :

De germination-levée à quatre feuilles.

* **Fertilisation azotée** :

40 à 60 unités d'azote en plein au semis ou à la levée ou alors un engrais starter suffisent largement pour couvrir les besoins azotés du maïs jusqu'au stade 6-8 feuilles.

En effet, dans les nombreuses expérimentations que la Chambre d'Agriculture du Jura a menées, aucune différence visuelle n'a été observée du semis jusqu'au stade 6-8 feuilles entre un apport d'azote minéral en plein au semis et une impasse. .

Selon la quantité d'azote qu'il vous reste à mettre, prévoir un ou deux apports. On a pour habitude de conseiller de ne pas dépasser 100 unités d'azote sur des sols plats et profonds.

Le dernier apport peut être envisagé à partir du stade 6 voire 8 feuilles. Mais le plus important c'est qu'il bénéficie d'une pluie rapidement. Voir tableau 4

Tableau 4 : Dose d'azote totale minérale conseillée par la Chambre d'Agriculture du Jura suite aux essais réalisés dans les GVA de la Plaine dans les années 2000 et confirmés par ceux de 2014-2015.

Terre blanche Finage irriguée	180 kg/ha ou unités d'azote/ha
Terre noire ou grise Finage irriguée ou non	160 kg/ha ou unités d'azote/ha
Terre blanche Bresse non irriguée	150 kg/ha ou unités d'azote/ha
Terre de vallée du Doubs	120 kg/ha ou unités d'azote/ha
Terre profonde (> 35cm) Plaine Doloise	140 kg/ha ou unités d'azote/ha
Parcelle de maïs précédée de 25 t de fumier et plus	100 kg/ha ou unités d'azote/ha

Ces quantités optimales 8 à 9 années sur 10 peuvent être majorées au maximum de 10 à 20 kg/ha par souci de sécurité, sous réserve d'un prix de maïs « rentable » pour l'agriculteur.

*** Désherbage :**

Attendre entre autres que les maïs soient en bon état végétatif pour réaliser des désherbages pour les situations qui le nécessiteront.

*** Limaces**

A surveiller en raison du retour des pluies. Quelques dégâts sont signalés.

SOJA

*** Stade :**

De germination à levée pour les parcelles semées.

*** Désherbage :**

En cas d'utilisation d'un produit contenant du S-Metolachlore (Mercantor Gold, S-Metolastar, Amplitec... par exemple), voir encadré.

Recommandations des firmes vendant des produits à base de S-Metolachlore :

- Il est recommandé de ne pas utiliser sur zone de captage tout produit contenant du S-Metolachlore : Dual Gold Safeneur, Aliseo Gold Safeneur, Camix, S-Metolastar, Amplitec, Mercantor Gold, ...
- En cas d'utilisation d'un produit contenant du S-Metolachlore, il est conseillé de ne pas dépasser la dose de 1 000 g de substance active de S-Metolachlore par ha et par campagne.

*** Limaces :**

A surveiller en raison du retour des pluies.

ZOOM SUR LA REGLEMENTATION

Vous exploitez des parcelles de maïs et/ou tournesol en Zone Vulnérable Nitrates. Si vous ne l'avez pas encore fait, c'est le moment de calculer votre dose d'azote à apporter sur ces parcelles et de réaliser votre prévisionnel d'apports.



Sur maïs, il vous est possible d'apporter l'azote minéral en une seule fois dans la limite de 80 N. Pour une dose plus élevée, vous devez fractionner votre dose d'azote minéral en au moins 2 apports. De plus, si le 1^{er} apport d'azote minéral est réalisé avant le 01/06, il ne doit pas dépasser 80 N.

Sur tournesol, l'apport d'azote efficace (minéral + fraction apport organique efficace la 1^{ère} année) est plafonné à 60 N, sauf pour les sols de limons profonds avec une teneur en matière organique inférieure ou égale à 2% pour lesquels le plafond est de 80 N (justifier d'une analyse de sol).

Plus d'infos sur les règles à respecter en Zone Vulnérable Nitrates : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-programmes-dactions-nitrates-en-zone-r2929.html>

INFOS PLAN DE RELANCE

Dans le cadre du Plan de relance, France Agrimer avait proposé en janvier dernier une aide à l'investissement dans des équipements spécifiques permettant la culture, la récolte et le séchage d'espèces riches en protéines végétales et le développement de sursemis de légumineuses fourragères. Suite à la consommation très rapide de l'enveloppe allouée, un second dispositif va ouvrir le 17 mai prochain.

Ce nouveau dispositif porte sur les matériels pour la culture, la récolte et le séchage des espèces riches en protéines (Coupe flex à vis sans fin, Coupe flexible et/ou à tapis pour moissonneuse batteuse, Coupes russes pour tournesol, Equipements de coupe de type Coupe Moresil, Extension de coupes pour colza, Matériel de tri, Matériel de trituration dont presses, Matériel de trituration dont presses, Plateaux de coupes à tournesol avec rabatteurs, Rallonges de coupes, Toaster mobile, Toaster, Trieurs, Unité de triage des semences de protéagineux, Unité de triage des semences de protéagineux, Semoir de précision pneumatique pour semis de soja).

Comme pour la première aide, l'enveloppe sera consommée selon le principe « 1er arrivé, 1er servi ». Pensez donc à préparer vos devis pour le 17 mai. Plus d'infos sur le site de France Agrimer :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Le-plan-proteines-vegetales/Aide-a-l-investissement-dans-des-equipements-specifiques-permettant-la-culture-la-recolte-et-le-sechage-d-especes-riches-en-proteines-vegetales-et-le-developpement-de-sursemis-de-legumineuses-fourrageres>

Notice de dépôt en PJ ou téléchargeable sur le lien :

https://www.franceagrimer.fr/content/download/66656/document/Decision_de_la_Directrice_INTV-SANAEI-2021-31pdf.pdf